



# COMMUNE DE MEYNES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

Affiché le 14/10/2020

### Etaient présents :

Mme Morgane ANDRE-BERNAVON, M. Christophe CURIE, Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. David EYSSETTE, M. Jean-Luc FORTIN, M. Fabrice FOURNIER, Mme Denise GANDIOL, Mme Gaëlle GUILLERMIN, M. Stéphan LAUTHIER, M. Clément MONNIER, Mme Alexandra MORAND, Mme Karine PHILIPPE, Mme Patricia PIERREDON, Mme Sonia REBOUL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL, M. Bastien VALENTE et M. Brice VOULAND

### Etaient absents :

- . Mme Fanette FESSY-PAQUET, qui a donné procuration à M. Alexandre SENERS
- . M. David EYSSETTE

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Sonia REBOUL a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages.



Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 26/08/2020. Celui-ci l'approuve à l'unanimité.



Monsieur David EYSSETTE entre en séance à 19.07 heures.



### RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SANS OBJET

#### 1°) FIXATION DU DROIT À FORMATION DES ÉLUS ET ADOPTION DU RÈGLEMENT DE FORMATION DES ÉLUS (N° 2020-059)

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de définir les modalités du droit à la formation de ses membres dans le respect des dispositions législatives et réglementaires, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, adopte le règlement relatif à la formation des élus de Meynes et fixe à 5 % de l'enveloppe des indemnités des élus, la prise en charge de la commune des frais de formation tels que définis ci-dessus.

#### 2°) DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA CLECT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD (N° 2020-060)

le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, prend acte de la désignation de M. CURIE Christophe en qualité de délégué titulaire et M. FOURNIER Fabrice en qualité de délégué suppléant pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pont du Gard est chargée d'évaluer le coût des charges transférées par les Communes à chaque transfert de compétence à la Communauté de Communes.

### 3°) PARTICIPATION À LA CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD À L'APPEL À PROJET RELATIF À L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE (N° 2020-061)

Dans le cadre d'un appel à candidatures lancé par la région Occitanie pour mettre en œuvre un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) de leurs bâtiments publics, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, autorise Monsieur le Maire à associer la Commune de Meynes à la candidature de la Communauté de Communes du Pont du Gard à cet appel à projet.

### 4°) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES (N° 2020-062)

Pour tenir compte des nouveaux élus le Conseil Municipal modifie la composition des commissions municipales comme suit :

<p>COMMISSION URBANISME, TRAVAUX DE CREATION ET REHABILITATION, GESTION DES RESEAUX, AGRICULTURE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. MONNIER Clément</li> <li>2. MORAND Alexandra</li> <li>3. LAUTHIER Stéphane</li> <li>4. PHILIPPE Karine</li> <li>5. VOULAND Brice</li> <li>6. SENERS Alexandre</li> </ol>	<p>COMMISSION SECURITE, VOIRIE, CIRCULATION ET TOURISME</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. REBOUL Sonia</li> <li>2. FORTIN Jean-Luc</li> <li>3. PIERREDON Patricia</li> <li>4. PHILIPPE Karine</li> <li>5. VALENTE Bastien</li> <li>6. VIGNAL Jacques</li> </ol>
<p>COMMISSION EQUIPEMENTS ET BATIMENTS COMMUNAUX, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. FORTIN Jean-Luc</li> <li>2. MONNIER Clément</li> <li>3. REBOUL Sonia</li> <li>4. LAUTHIER Stéphane</li> <li>5. VALENTE Bastien</li> <li>6. VIGNAL Jacques</li> </ol>	<p>COMMISSION EQUIPEMENTS ET BATIMENTS COMMUNAUX, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. FORTIN Jean-Luc</li> <li>2. MONNIER Clément</li> <li>3. REBOUL Sonia</li> <li>4. LAUTHIER Stéphane</li> <li>5. VALENTE Bastien</li> <li>6. VIGNAL Jacques</li> </ol>
<p>COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES, FESTIVITES, COMMUNICATION</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. ANDRÉ-BERNAVON Morgane</li> <li>2. GANDIOL Denise</li> <li>3. PIERREDON Patricia</li> <li>4. LAUTHIER Stéphane</li> <li>5. GUILLERMIN Gaëlle</li> <li>6. SENERS Alexandre</li> </ol>	<p>COMMISSION FINANCES, PARTICIPATION CITOYENNE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. CURIE Christophe</li> <li>2. ANDRÉ-BERNAVON Morgane</li> <li>3. MORAND Alexandra</li> <li>4. EYSSETTE David</li> <li>5. VOULAND Brice</li> <li>6. DEYLAUD-VIGNAL Sandrine</li> </ol>
<p>COMMISSION ASSOCIATIONS, CULTURE, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. GANDIOL Denise</li> <li>2. ANDRÉ-BERNAVON Morgane</li> <li>3. CURIE Christophe</li> <li>4. EYSSETTE David</li> <li>5. GUILLERMIN Gaëlle</li> <li>6. FESSY-PAQUET Fanette</li> </ol>	

### 5°) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD (N° 2020-063)

Le Conseil Municipal, **A L'UNANNIMITE**, autorise le Maire à signer une convention de prestation de service avec la Communauté de Communes du Pont du Gard et valide les modalités de tarification proposée dans ladite convention.

#### **6°) ADHÉSION AU SERVICE DE PROTECTION DES DONNÉES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD (N° 2020-064)**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, décide d'adhérer au service mutuel « protection des données » porté par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, moyennant le versement d'une adhésion de 850 € la première année puis 250 € les années suivantes et de désigner le CDG30 « DPD personne morale » comme étant le Délégué de protection des Données (DPD) de la commune de Meynes.

#### **7°) SIGNATURE DE CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS : PARCELLE AR 745 (N° 2020-065)**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude concernant la parcelle communale AR 745 au lieu-dit la Condamine, accordant à la SA ENEDIS une servitude de 3 mètres de large sur 14 mètres de long pour l'implantation de deux canalisations souterraines moyennant le versement d'une indemnité forfaitaire et unique de 50 €.

#### **8°) ADOPTION DE LA TAXE SUR LES CESSIONS DES TERRES DEVENUES CONSTRUCTIBLES (N° 2020-066)**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE** (QUATRE ABSTENTIONS : Mmes FESSY-PAQUET et DEYLAUD-VIGNAL et MM. SENERS ET VIGNAL) décide d'instituer la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux des terrains nus devenus constructibles dans les conditions prévues par le Code des Général des Impôts.

#### **9°) MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN AGENT CONTRACTUEL À TEMPS COMPLET (N° 2020-067)**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, autorise M. le Maire à signer un avenant au contrat de travail d'un agent contractuel à compter du 1er octobre 2020.

#### **10°) DÉCISION RELATIVE AU TRANSFERT DU PLU À COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD (N° 2020-068)**

Considérant que la Commune de Meynes souhaite conserver sa compétence en matière de plan local d'urbanisme et autres documents applicables sur son territoire communal, le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide, **A L'UNANIMITE**, de s'opposer au transfert de la compétence du plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes du Pont du Gard.

#### **11°) MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL (N° 2020-069)**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, approuve la modification du règlement du Conseil Municipal portant sur l'ajout d'un chapitre 3 sur les modalités d'exercice du droit d'expression des élus municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19.34 heures.

Le Maire  
Fabrice FOURNIER

